



# Tirer le meilleur parti de l'assurance soins de longue durée

## Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras

Dans un monde idéal, vos clients auraient l'argent nécessaire pour souscrire le maximum d'assurance vie et d'assurance prestations du vivant. Dans la réalité, la plupart des gens ont un budget qui exige une répartition minutieuse de leurs frais d'assurance.

En ce qui concerne l'assurance soins de longue durée, le respect du budget du client est aussi important que la détermination de la formule d'assurance appropriée.

## Vaut-il mieux opter pour une prestation mensuelle modeste de durée illimitée ou pour une prestation plus élevée mais de durée limitée?

De prime abord, l'idée d'une durée illimitée est fort séduisante. Mais dans l'éventualité où votre client aurait besoin de soins de longue durée, est-ce vraiment la meilleure solution pour lui?

À la Financière Manuvie, nous pensons que le produit doit s'adapter à la réalité. Selon la Society of Actuaries des États-Unis, la durée moyenne du paiement de prestations d'assurance soins de longue durée est actuellement inférieure à trois ans.<sup>1</sup> Une étude récente de La Munich, compagnie de réassurance le confirme : l'assuré canadien moyen aura besoin de soins de longue durée durant seulement 2 ans s'il s'agit d'un homme et 2,7 ans s'il s'agit d'une femme.<sup>2</sup>



Comme dit le proverbe, un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. En ce qui concerne l'assurance soins de longue durée, cela signifie que, pour le client, il vaut mieux recevoir le maximum d'argent au titre de son assurance que de prévoir une très longue période d'indemnisation et laisser beaucoup d'argent à la société d'assurances.

<sup>1</sup>Source : U.S. Society of Actuaries, Long Term Care Experience Committee, Intercompany Study 1984-2004.

<sup>2</sup>Source : Étude de La Munich, compagnie de réassurance portant sur la durée d'indemnisation (sans délai d'attente) des assurés canadiens.

## Exemple :

À 60 ans, Marthe souscrit une assurance soins de longue durée qui lui coûte 308,49 \$ par mois. À 80 ans, elle a besoin de soins de longue durée et commence à toucher les prestations de cette assurance. Ces prestations sont versées jusqu'à sa mort, trois ans plus tard.

Comparaison de deux contrats sur la tête d'une femme (âge tarifé : 60 ans) souscrits sans garantie complémentaire, moyennant une prime mensuelle de 308,49 \$ et comportant une période d'attente de 90 jours.

**Assurance de soins de longue durée Sun Life :** 465 \$ par semaine au titre de la garantie globale + 465 \$ par semaine au titre de la garantie pour soins en établissement. Durée des prestations illimitée. Paiement des primes la vie durant.

**SoinsVie de Manuvie :** Option de prestation de 2 %, montant d'assurance de 184 000 \$, paiement des primes jusqu'à l'âge de 100 ans.

### Formule « prestations de durée illimitée »

Structure d'indemnisation	Indemnisation* de Marthe
Soins à domicile : 2 015 \$/mois**	À 80 ans À domicile pendant deux ans
Soins en établissement : 4 030 \$/ mois***	En établissement pendant un an
Plafond d'indemnisation : aucun	Total des prestations versées : 96 720 \$

### La solution SoinsVie

Structure d'indemnisation	Indemnisation* de Marthe
Soins à domicile : 3 680 \$/mois	À 80 ans À domicile pendant deux ans
Soins en établissement : 7 360 \$/ mois	En établissement pendant un an
Plafond d'indemnisation : 184 000 \$	<b>Total des prestations versées : 176 640 \$</b>

*La solution SoinsVie procure presque deux fois plus d'argent que la solution « durée illimitée ». De plus, si Marthe n'a pas besoin de la totalité des prestations pour payer ses soins, elle ou son mandataire peuvent placer la différence ou la dépenser comme bon leur semble.*

Et si Marthe avait reçu des soins de longue durée pendant cinq ans, soit plus de deux fois la période d'indemnisation moyenne?

### Formule « prestations de durée illimitée »

Structure d'indemnisation	Indemnisation* de Marthe
Soins à domicile : 2 015 \$/mois**	<b>À 80 ans</b> À domicile pendant trois ans
Soins en établissement : 4 030 \$/ mois***	En établissement pendant deux ans
Plafond d'indemnisation : aucun	Total des prestations versées : 169 260 \$

*90 p. cent des personnes de 80 ans ou plus n'ont pas besoin de prestations pendant plus de cinq ans.<sup>1</sup>*

### La solution SoinsVie

Structure d'indemnisation	Indemnisation* de Marthe
Soins à domicile : 3 680 \$/mois	À 80 ans À domicile pendant trois ans
Soins en établissement : 7 360 \$/ mois	En établissement pendant deux ans
Plafond d'indemnisation : 184 000 \$	<b>Total des prestations versées : 184 000 \$</b>

*La solution SoinsVie offre encore un avantage de 10 %.*

\*Une fois la période d'attente écoulée

\*\*465 \$ par semaine x 52/12

\*\*\*930 \$ par semaine x 52/12

<sup>1</sup>Source : U.S. Society of Actuaries, Long Term Care Experience Committee, Intercompany Study 1984-2004.



## Profiter de l'expertise d'un chef de file de l'assurance soins de longue durée

Depuis 25 ans, la société John Hancock, filiale de la Financière Manuvie, est une figure dominante du marché de l'assurance soins de longue durée aux États-Unis. Elle fait preuve d'un engagement indéfectible envers les titulaires de ses contrats d'assurance soins de longue durée, dont le nombre s'élève à plus de 1,3 million\*.

D'après ses données internes pour la période de 1987 à 2011, la société John Hancock a versé plus de 4 milliards de dollars en règlement à l'égard de ses contrats d'assurance soins de longue durée.

Nous avons mis cette expertise à profit pour l'élaboration de SoinsVie, un produit conçu pour répondre aux besoins de vos clients :

- Couverture partagée pour les couples
- Prestation mensuelle en argent non liée à des soins formels et sans obligation de présenter des reçus
- Aide au paiement des soins à domicile et doublement des prestations en cas d'hébergement en établissement
- Garanties de protection contre l'inflation et de remboursement des primes au décès
- Services de soutien pour aider votre client et sa famille à s'orienter dans le réseau local des soins de longue durée

\*D'après ses données internes pour la période de 1987 à 2011



 **Financière Manuvie**

Pour votre avenir<sup>MC</sup>